

L'OJD Maroc

L'OJD Maroc (Office de justification de la diffusion) a vu le jour en juin 2004 à Casablanca. C'est le premier OJD qui se crée dans le monde depuis plus de vingt ans, et le premier OJD d'Afrique et du monde arabe. Au cours de son premier exercice, l'OJD Maroc a pu certifier la diffusion d'une vingtaine de titres de presse paraissant dans notre pays, grâce à l'assistance technique de l'OJD France.

L'OJD Maroc est un organisme tripartite regroupant les éditeurs de presse, les annonceurs et les agences de publicité. La moitié des sièges du Conseil d'Administration sont détenus par les éditeurs, et l'autre moitié par les annonceurs et les agences à parts égales.

C'est aussi un organisme démocratique: la présidence est tournante entre les différents collègues.

La mission de l'OJD Maroc est de certifier la diffusion de la presse payante marocaine.

Les résultats de ses contrôles constituent une référence essentielle, par exemple, pour l'élaboration des tarifs de publicité des supports certifiés. Les chiffres de l'OJD Maroc peuvent servir aussi, dans de nombreux cas, de base de référence pour les pouvoirs publics, l'administration, les tribunaux, etc... lorsque se pose la question de connaître avec exactitude la diffusion des supports de presse payante.

• La structure de l'OJD Maroc :

L'OJD Maroc se compose d'un comité de direction, d'un conseil d'administration et d'une assemblée générale.

Le comité de direction se compose de :

- M.Mohamed Salhami : Président
- Mme Asmaa Hassani : Directrice
- M.Abdelhamid Mimouni : 1^{er} Vice Président
- Phillipe Michel : 2^{ème} Vice Président
- Nasreddine El Afrit : Secrétaire Général

Salim Cheikh : Trésorier Général